

CONTRÔLE D'ÉTANCHÉITÉ ET DE CONFORMITÉ D'UN RÉSERVOIR À MAZOUT

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 134/2024/67154/C01:1

DATE DU CONTRÔLE 14/06/2024 AGENT VISITEUR Steve Debout
ADRESSE DU CONTRÔLE Rue des Carrosses 8A - 6720 Habay AGRÉMENT RÉGION WALLONNE AGRW. TUS-145/A/05 expire le 19/01/2028



> COORDONNÉES DE L'EXPLOITANT DE LA CITERNE

Propriétaire Bernard
#TVA non communiqué
Adresse Rue des Carrosses 8A - 6720 Habay

> SITUATION DU RÉSERVOIR ET DE SES ACCESSOIRES

Plan d'implantation Non
Situation du réservoir A gauche maison
Localisation du dépotage Sur le réservoir

> RÉSERVOIR

Autorisation d'exploitation	Oui	Date d'émission, échéance & numéro	Soumis le 22/11/2023
Capacité autorisée et/ou réelle (litres)	Inconnu	Année d'installation	Inconnu
Origine du réservoir et n° de fabrication	Inconnu	Certificat d'étanchéité antérieur	Oui
Informations du certificat antérieur d'étanchéité	Carte rouge	Dimensions du réservoir	Diamètre 130cm
Type de réservoir	Cylindrique - Enterré - Simple paroi - Métallique		

> CONTRÔLE

Système de chauffage	Chaudière	Fonctionnement du système de chauffage	Fonctionne pas
Type de raccordement au système de chauffage	Bi-tube	Contrôle des tuyauteries visibles du réservoir au système de chauffage	Conforme
Soutirage	Par le haut - Conforme	Conduite de remplissage	Conforme
Conduite de ventilation	Conforme	Système anti-débordement	sifflet 95% - test OK - hauteur de la tige OK
Système de mesure de niveau	pas présent	Trou d'homme	Conforme
Pollution en dehors du réservoir	Non		

> TEST AUX ULTRASONS

Hauteur de produit avant le test (cm)	15	Hauteur d'eau avant le test (cm)	0
Test étanchéité chaîne de mesure	OK	Test de bon fonctionnement avant contrôle de la sonde N (gazeux)	Ok
Test de bon fonctionnement avant contrôle de la sonde R (liquide)	Ok	Valeur de référence valeur phase gazeuse :	-4,0
Valeur de référence phase liquide :	-2,7	Dépression atteinte (mbar) :	-250
Résultat de l'épreuve d'étanchéité - Valeur phase gazeuse :	-4,3	Résultat de l'épreuve d'étanchéité - Valeur en phase liquide :	-4,2
Hauteur de produit après le test (cm)	15	Hauteur d'eau après le test (cm)	0
Résultat du test accoustique	Conforme	Durée du test (minutes):	55

Appareil SDT 340 référencé «284220031» et vérifié le 08/02/2024 selon nos procédures internes.

Conclusion : Le réservoir est étanche et peut rester en service. Une prochaine visite doit avoir lieu avant le 14/06/2027



Une plaquette verte a été fixée et scellée sur la conduite de remplissage du réservoir le jour même du contrôle.

Le réservoir a fait l'objet d'un contrôle conformément aux prescriptions de :

- 30 novembre 2000 - Arrêté du Gouvernement wallon modifiant le Titre III du règlement général pour la protection du travail en ce qui concerne les contrôles des dépôts de liquides inflammables et l'implantation et l'exploitation des stations - service (M.B. 17.01.2001)
- 8 mai 2003 - Arrêté ministériel dérogeant aux dispositions de l'article 590 du titre III du RGPT portant sur le contrôle d'étanchéité des dépôts de liquides inflammables en insérant une nouvelle technique de contrôle: le test en dépression(M.B. 19.03.2004)
- 17 juillet 2003 - Arrêté du Gouvernement wallon déterminant les conditions intégrales des dépôts de liquides combustibles en réservoirs fixes, à l'exclusion des dépôts en vrac de produits pétroliers et substances dangereuses ainsi que les dépôts présents dans les stations - service
- 24 juillet 2008 - Arrêté du Gouvernement wallon du modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 17 juillet 2003 déterminant les conditions intégrales des dépôts de liquides combustibles en réservoirs fixes, à l'exclusion des dépôts en vrac de produits pétroliers et substances dangereuses ainsi que les dépôts présents dans les stations - service.

Fait à : Habay

Signature du technicien

CONTRÔLE D'ÉTANCHÉITÉ ET DE CONFORMITÉ D'UN RÉSERVOIR À MAZOUT

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 134/2024/67154/C01:1

> ANNEXES

Système de chauffage



Listing test d'étanchéité de la chaîne de mesure avant contrôle



CONTRÔLE D'ÉTANCHÉITÉ ET DE CONFORMITÉ D'UN RÉSERVOIR À MAZOUT

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 134/2024/67154/C01:1

ANNEXES

Listing test d'étanchéité de la chaîne de mesure avant contrôle



Listing test d'étanchéité du réservoir



CONTRÔLE D'ÉTANCHÉITÉ ET DE CONFORMITÉ D'UN RÉSERVOIR À MAZOUT

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 134/2024/67154/C01:1

› ANNEXES

Listing test d'étanchéité du réservoir



Enregistrement des capteurs avec la fuite calibrée



CONTRÔLE D'ÉTANCHÉITÉ ET DE CONFORMITÉ D'UN RÉSERVOIR À MAZOUT

EXEMPLAIRE ORIGINAL

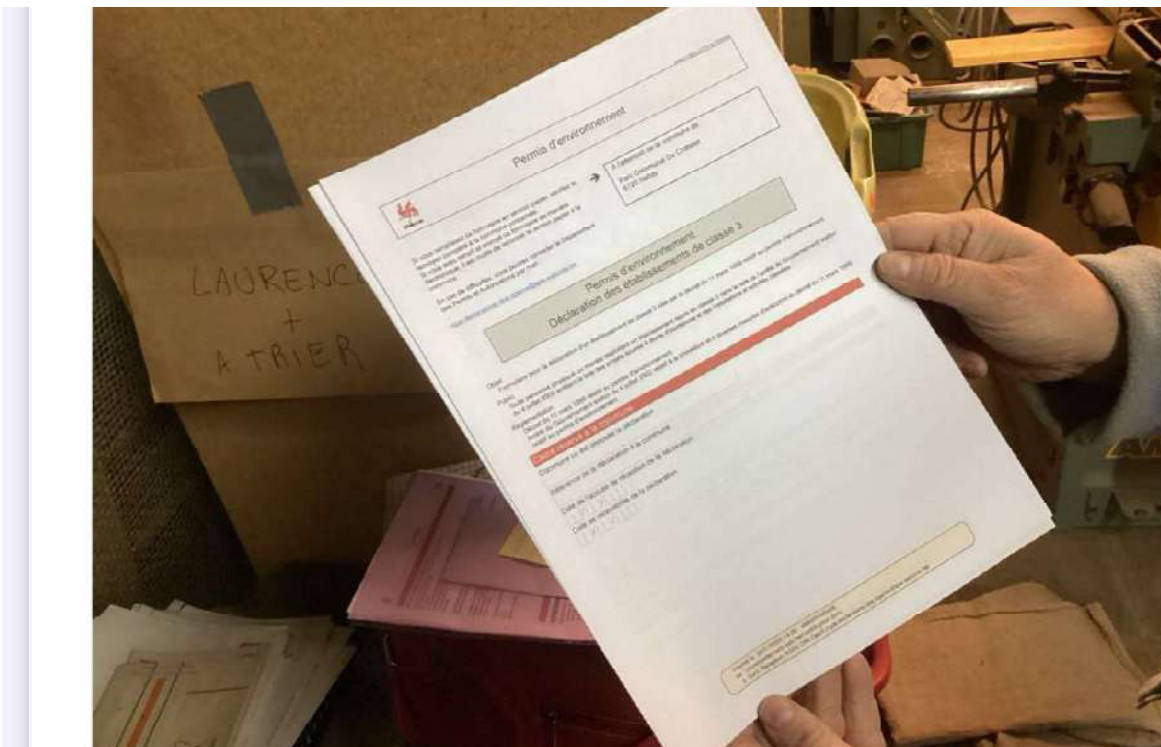
RÉF. 134/2024/67154/C01:1

> ANNEXES

Enregistrement des capteurs avec la fuite calibrée



Autorisation d'exploitation



CONTRÔLE D'ÉTANCHÉITÉ ET DE CONFORMITÉ D'UN RÉSERVOIR À MAZOUT

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 134/2024/67154/C01:1

ANNEXES

Certificat d'étanchéité antérieur

10:38 Vendredi 14 juin

Non sécurisé — certiservices.azurewebsites.net

4G 100 %

1 sur 8

CERTINERGIE ASBL - ORGANISME DE CONTRÔLE AGRÉÉ
Siège social 5 rue Haute Voie, 4537 Verlaine
Siège d'exploitation 156 Chaussée de Tirlemont, 5030 Gembloux
Siège d'exploitation 599 Brusselsesteenweg, 3090 Overijse
Siège d'exploitation 367 Avenue Louise, 1050 Bruxelles
N° Compte BE57 0688 9789 1035 TVA BE0536501654

Tel. (+32) 02 88 02 171
Email info@certinergie.be
Site internet www.certinergie.be

CONTRÔLE D'ÉTANCHÉITÉ ET DE CONFORMITÉ D'UN RÉSERVOIR À MAZOUT

EXEMPLAIRE ORIGINAL REF. 113/2023/91725/C01:1

DATE DU CONTRÔLE 28/11/2023 AGENT VISITEUR XXXX XXXX
ADRESSE DU CONTRÔLE Rue des Carrosses 8A - 6720 Habay AGRÈMENT RÉGION WALLONNE AGRW_TUS-148/A/05 expire le 16/01/2025

COORDONNÉES DE L'EXPLOITANT DE LA CITERNE
Propriétaire Bernard
RTVA Non communiqué
Adresse Rue des Carrosses 8A - 6720 Habay

SITUATION DU RÉSERVOIR ET DE SES ADRESSES
Plan d'implantation Non
Situation du réservoir À gauche maison
Localisation du dépôtage Sur le réservoir

RÉSERVOIR
Autorisation d'exploitation Oui Date d'émission, échéance & numéro Saute le 22/11/2023 14:29
Capacité autorisée et/ou réelle (litres) Inconnu Année d'installation Inconnu
Origine du réservoir et n° de fabrication Inconnu Certificat d'étanchéité antérieur Non
Dimensions du réservoir Diamètre 130cm
Type de réservoir Cylindrique - Enterré - Simple paroi - Métallique

Conclusion : Le réservoir n'est pas étanche et ne peut plus être rempli à l'issue de ce contrôle

Une plaquette rouge a été fixée et scellée sur la conduite de remplissage du réservoir le jour même du contrôle.

Le réservoir peut être réparé et être à nouveau contrôlé, mais ne pourra être rempli qu'à l'issue de ce nouveau contrôle si le réservoir est déclaré étanche. Avant la réparation du réservoir, l'exploitant doit faire viduer, dégrazer et nettoyer le réservoir par une société indépendante du technicien de l'organisme agréé. Après la réparation des installations, l'exploitant fait réaliser un second test par un technicien agréé indépendant de la société ayant effectué les réparations afin de vérifier si les installations ont retrouvé leur étanchéité. Si n'est pas réparé, le réservoir doit être mis hors service. Le réservoir est soit vide, nettoyé, dégrazé et enterré par une entreprise agréée, indépendante du technicien de l'organisme agréé qui a réalisé le contrôle, qui traite des déchets dangereux. L'exploitant conserve les certificats de dégrazage et d'évacuation. Soit s'il n'est pas possible d'enterrer le réservoir, il est rempli soit vide, nettoyé et dégrazé par une entreprise agréée, indépendante du technicien de l'organisme agréé qui a réalisé le contrôle, pour ensuite être rempli de saute ou d'un autre matériau inerte équivalent, pour lequel le fonctionnaire technique a donné son accord préalable. L'exploitant conserve les certificats de dégrazage et d'enterrage.

Le réservoir a fait l'objet d'un contrôle conformément aux prescriptions de l'arrêté du 30 novembre 2000 - Arrêté du Gouvernement wallon modifiant le Titre II du règlement général pour la protection du travail en ce qui concerne les contrôles des dépôts de liquides inflammables et des dépôts de liquides dangereux, en vertu de l'arrêté du 17-03-2001 - Arrêté ministériel dérogeant aux dispositions de l'article 500 du titre III du RGPT portant sur le contrôle d'étanchéité des dépôts de liquides inflammables en insérant une nouvelle technique de contrôle, le test en dépression (M.S. 19.03.2008) - Arrêté du 17-03-2001 - Arrêté du Gouvernement wallon déterminant les conditions intégrales des dépôts de liquides combustibles en réservoir fixe, à l'exclusion des dépôts en vrac de produits pétroliers et substances dangereuses ainsi que les dépôts présents dans les stations-service.

Le 27 juillet 2008 - Arrêté du Gouvernement wallon du Président l'arrêté du Gouvernement wallon du 27 juillet 2008 déterminant les conditions intégrales des dépôts de liquides combustibles en réservoirs fixes, à l'exclusion des dépôts en vrac de produits pétroliers et substances dangereuses ainsi que les dépôts présents dans les stations-service.

Fait à : Habay

Signature du technicien

10:38 Vendredi 14 juin

Non sécurisé — certiservices.azurewebsites.net

4G 100 %

2 sur 8

CERTINERGIE ASBL - ORGANISME DE CONTRÔLE AGRÉÉ
Siège social 5 rue Haute Voie, 4537 Verlaine
Siège d'exploitation 156 Chaussée de Tirlemont, 5030 Gembloux
Siège d'exploitation 599 Brusselsesteenweg, 3090 Overijse
Siège d'exploitation 367 Avenue Louise, 1050 Bruxelles
N° Compte BE57 0688 9789 1035 TVA BE0536501654

Tel. (+32) 02 88 02 171
Email info@certinergie.be
Site internet www.certinergie.be

CONTRÔLE D'ÉTANCHÉITÉ ET DE CONFORMITÉ D'UN RÉSERVOIR À MAZOUT

EXEMPLAIRE ORIGINAL REF. 113/2023/91725/C01:1

DATE DU CONTRÔLE 28/11/2023 AGENT VISITEUR XXXX XXXX
ADRESSE DU CONTRÔLE Rue des Carrosses 8A - 6720 Habay AGRÈMENT RÉGION WALLONNE AGRW_TUS-148/A/05 expire le 16/01/2025

CONTÔLE

Système de chauffage	Chaudière	Fonctionnement du système de chauffage	étanche
Type de raccordement au système de chauffage	Et-tube	Contrôle des tuyauteries visibles du réservoir au système de chauffage	Conforme
Soudage	Par le haut - Conforme	Conduite de remplissage	Conforme
Conduite de ventilation	Conforme	Système anti-débordement	absent
Système de mesure de niveau	pas présent	Tou-déchasse	Conforme
Position en dehors du réservoir	pas vérifiable		

TEST AUX ULTRASONS

Hauteur de produit avant le test (cm)	15	Hauteur d'eau avant le test (cm)	0
Test étanchéité chaîne de mesure	OK	Test de son fonctionnement avant contrôle de la sonde N (gazéux)	OK
Test de bon fonctionnement avant contrôle de la sonde R (liquide)	OK	Valeur de référence valeur phase gazeuse :	-350
Valeur de référence phase liquide :	-3,0	Dépression atteinte (mbar) :	-14,6
Résultat de l'épreuve d'étanchéité - Valeur phase gazeuse :	-4,3	Résultat de l'épreuve d'étanchéité - Valeur en phase liquide :	0
Hauteur de produit après le test (cm)	15	Hauteur d'eau après le test (cm)	0
Résultat du test acoustique	Pas conforme	Durée du test (minutes) :	45

AUTRES REMARQUES
Préciser un système anti-débordement : étiffé ou sonné
La localisation éventuelle du défaut d'étanchéité est donnée à titre informatif et sous toute réserve de la présence éventuelle d'un autre défaut non localisé.
Bruit régulier en phase liquide.
Cause : à première vue, le raccord jauge pneumatique sur le kit d'aspiration pas étanche
Localisation : à première vue sur le kit d'aspiration
Possibilité de repérer : à première vue oui / possibilité de façon étanche le raccord de la jauge pneumatique sur le kit d'aspiration
Pollution avérée : pas constatée et pas vérifiable : seul un essai de sol peut déterminer la présence éventuelle de pollution dans cette situation.

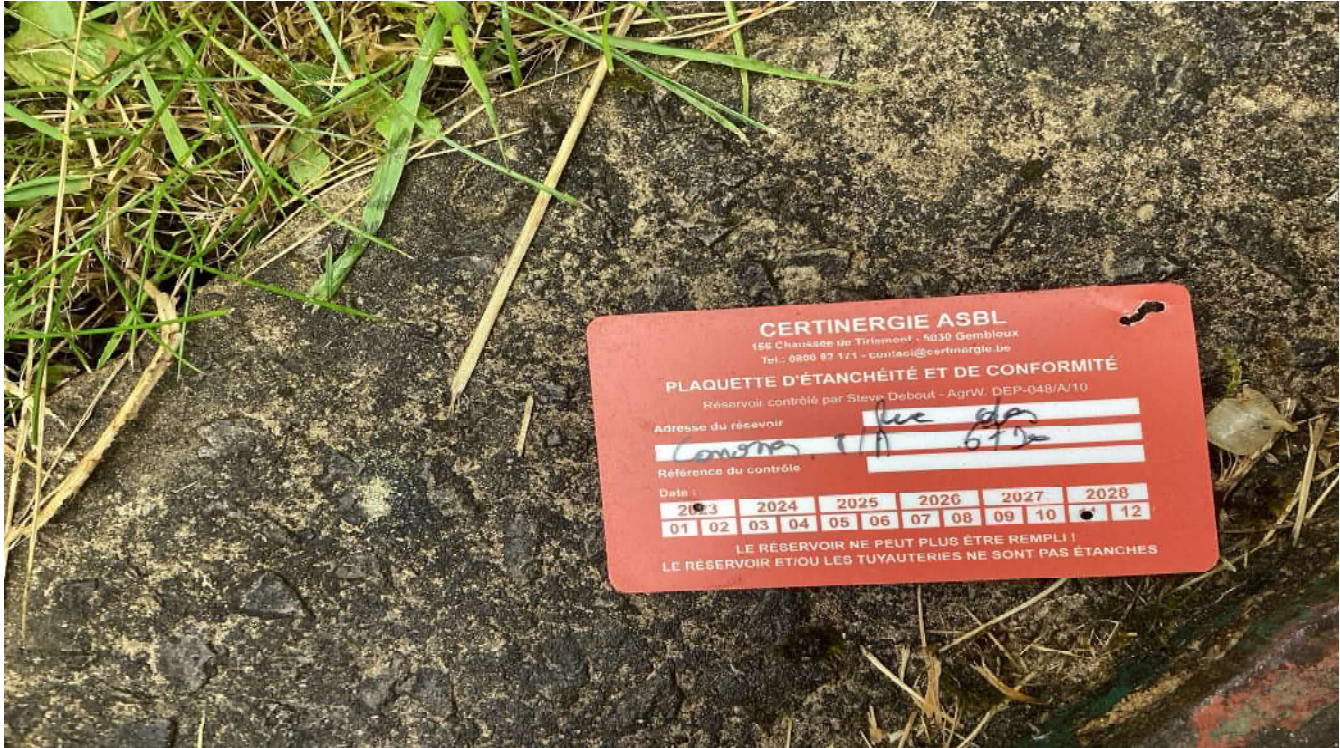
CONTRÔLE D'ÉTANCHÉITÉ ET DE CONFORMITÉ D'UN RÉSERVOIR À MAZOUT

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 134/2024/67154/C01:1

› ANNEXES

Certificat d'étanchéité antérieur



Chambre de visite et accessoires



CONTRÔLE D'ÉTANCHÉITÉ ET DE CONFORMITÉ D'UN RÉSERVOIR À MAZOUT

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 134/2024/67154/C01:1

> ANNEXES

Chambre de visite et accessoires



Plaque apposée sur le réservoir

